

JUIN 2024

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°13

04 / Focus

Vos rendez-vous
de « L'été Indrais »

08 / Grand Angle

Un nouveau plan
de circulation
pour Basse-Indre

14 / Notre Histoire

Les cinémas



Mieux
se déplacer
à Indre



JUIN 2024
Directeur de Publication
 Anthony Berthelot
Rédaction
 Service communication :
 02 40 85 45 75
 communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
 Patrick Mignon / c-comchat.com
Photos
 Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : ValPG - Imprimé
 sur du papier issu de forêts
 gérées durablement
Tirage : 2200 exemplaires
 Une version en gros caractère
 est disponible en mairie, sur
 demande. Une version audio
 est disponible sur Indre44.fr,
 rubrique publications

1 7/04
Ateliers de médiation autour de " Nouage "

Avant et après le spectacle proposé par la compagnie Groupe Fluo, la musicienne et danseuse Céline Challet a mené des ateliers de médiation culturelle auprès des 7 classes de l'école Jules Ferry.

2 26/04
La Fête de la Loire

Grâce au comité des fêtes, l'un des rendez-vous festifs et gustatifs les plus attendus des Indrais perdure avec ses animations pour les enfants, ses dégustations d'anguilles et sa guinguette sous chapiteau.

3 17/05
Première pierre pour la résidence Hautes Rives

Pour marquer le démarrage du chantier, une « capsule temporelle » a été enterrée par Anthony Berthelot et Jean-Marie Joyeux, président du Groupe CIF. D'ici deux ans, la nouvelle résidence comprendra 16 logements abordables et 10 logements sociaux.

4 27/05
Journée nationale du souvenir

Le chant des partisans a retenti place Odette Nilès, entonné par les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la pierre Mara et Jules Ferry, en mémoire des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi.

5 1^{er}/06
L'anniversaire de l'École de Musique

Créée en 1974, l'école municipale de musique d'Indre a soufflé ses 50 bougies lors d'une semaine de concerts, portes ouvertes et exposition sur l'histoire de l'école.

04/Focus

- Vos rendez-vous de « L'été Indrais »
- Nos grandes vacances à l'Acleea
- Ouverture estivale des bassins ludiques
- Fin de chantier pour la rue du calvaire
- La cour de l'école Jules Ferry se met au vert
- Protéger les espaces agricoles et naturels avec le PEAN
- Concours : quel drapeau pour Indre ?
- Fête des solidarités le 14 septembre

08/Grand Angle

- Mieux se déplacer à Indre

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- Indre a connu trois salles de cinéma !

15/Bon à savoir

- Le Bastringue
- La fête de la musique
- Passages de relais

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chers Indrais et chères Indraises,

Notre métropole nantaise est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le changement climatique [1er Plan Climat dès 2007], elle est à ce titre une des collectivités françaises pionnières dans ce domaine. Les travaux préparatoires au renouvellement du prochain plan sont en cours. La ville d'Indre participe activement à cette démarche et vos élus portent les priorités pour notre territoire. Elles concernent l'ensemble des politiques publiques de la commune [éducation, espaces verts, cycle de l'eau, solidarité, bâtiments...]. Nous avons à cœur d'accélérer les transitions et de participer à l'effort métropolitain.

Dans le prolongement de ces engagements et des échanges que nous avons avec les habitants de la commune, la commission extra-municipale dédiée aux mobilités a remis ses propositions pour l'aménagement d'un nouveau plan de circulation pour Basse-Indre. Il doit permettre d'apaiser davantage les circulations et de renforcer la place faite aux cyclistes et aux piétons. Je tiens à féliciter les citoyens et les élus engagés dans cet exercice.



« Les priorités de la Ville en matière de lutte contre le changement climatique concernent l'ensemble des politiques publiques de la commune »

L'été venu, ce sont les travaux annuels d'entretien de nos voiries et de nos bâtiments qui démarrent. Entretenir notre patrimoine et la commune est notre priorité et se construit dans un désir de sobriété et d'adaptation aux enjeux climatiques. Nous sommes accompagnés en cela par les services de Nantes Métropole avec lesquels nous échangeons au quotidien pour faire valoir les intérêts des indrais.

Je tiens également à vous inviter à découvrir le programme des animations et spectacles annoncé pour cette période estivale tant attendue. Ces propositions sont un marqueur de l'identité de notre commune et participent au renforcement du bien vivre ensemble. Je m'en réjouis et vous souhaite un très bel été de découvertes et de moments forts partagés entre amis ou en famille.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre



Vos rendez-vous de « L'été Indrais »

Cet été, la Ville d'Indre vous invite à plusieurs rendez-vous pour toute la famille.

Le **Bastringue** sera le point d'orgue de la saison culturelle estivale le 13 juillet avec, comme à l'accoutumée, ses animations facétieuses, son ambiance guinguette et son feu d'artifice.

Suivront deux soirées concert en bord de Loire :

- « **Le bal des musiques à ouïr** », le 18 juillet à Haute-Indre
- « **TeKeMaT 6TeM** », le 29 août à Basse-Indre.

Entre temps, vous pourrez revoir « **Retour vers le Futur** » lors d'une séance de cinéma en plein air [22 août, à côté de la salle des 3 îles].

La bibliothèque viendra raconter des histoires à quatre reprises dans les squares de Haute-Indre et Basse-Indre. Vous pourrez aussi découvrir les photographies de **l'artiste Pierre Leray**, exposées tout l'été quai Brunais. L'été indrais s'achèvera dans la bonne humeur avec la 2^e édition de « **La Fête des solidarités** » le 14 septembre sur le thème de la santé et de l'alimentation.

Retrouvez le programme détaillé dans le dépliant « L'été Indrais » distribué avec ce magazine.

Nos grandes vacances à l'Acleea

Comme chaque été, l'Acleea et son équipe d'animateurs se met en quatre pour proposer des loisirs de qualité aux enfants et aux jeunes.

Côté séjours, 4 mini-camps sont organisés pour les 6-12 ans à Vioreau et 24 jeunes de 11 à 16 ans partiront faire du camping en Bretagne.

A l'accueil de loisirs, pour les enfants de 3 à 12 ans, détente et action seront au programme du 8 juillet au 30 août : activités culturelles, artistiques et sportives à la journée ou à la demi-journée. Les enfants sont accueillis en fonction de leur âge, afin que chacun trouve une activité adaptée à ses envies et à son rythme.

Pour les plus de 11 ans, le Tiers lieu propose des activités en après-midi et en soirées : jeux de société, sport, grands jeux, bricolage, sorties, veillées, etc. Les jeunes peuvent venir quand ils le souhaitent, pour la durée qui leur convient, et pratiquer une activité ou non.

+ D'INFOS > www.acleea.fr

Le mini-golf est ouvert

Doté d'une nouvelle signalétique, le mini-golf est ouvert du 1^{er} juin au 29 septembre.

- le mercredi, samedi et jours fériés de 14h30 à 19h30
- le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Tarifs : Adulte 3 €. Enfant [- de 12 ans] 2 €.

Petit groupe [10 pers. max] : 25 €.

Grand groupe [de 11 à 20 pers.] : 45 €.

Ecoles indraises et ACLEEA : gratuit

Contact : associations@indre44.fr



Ouverture estivale des bassins ludiques

Sur les quais de Basse-Indre, les enfants pourront patauger dès la mi-juin et les parents s'abriter du soleil grâce aux ombrages nouvellement installés par les services de la Ville. Le platelage en bois a été entièrement rénové.

Dans le petit parc de Haute-Indre, les aménagements et plantations réalisés au printemps aux abords du bassin permettront aux familles de se détendre dans un environnement agréable.



Fin de chantier pour la rue du calvaire

Le chantier d'aménagement de la rue du calvaire réalisé par Nantes métropole s'achève en juin après une année de travaux.

Il a consisté en l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage, télécommunication et eaux pluviales), la rénovation du réseau d'assainissement et de l'enrobé. Le stationnement sur la petite place en haut de la rue a été réaménagé.



Un square sécurisé et plus vert

À proximité de l'impasse des Lauriers, le petit square a désormais belle allure et est plus sûr pour les enfants.

En concertation avec les riverains, une partie des allées pavées a été supprimée et végétalisée. L'espace est maintenant sécurisé grâce à la pose d'une clôture et de portillons.



La cour de l'école Jules Ferry se met au vert

Profitant de la pause estivale, la Ville engage les travaux de végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jules Ferry.

Zones boisées, pelouses, massifs arbustifs... Il s'agit d'offrir aux enfants un environnement plus épanouissant, des espaces de jeux et plus de fraîcheur.



Protéger les espaces agricoles et naturels avec le PEAN

Aux côtés de Couëron et de Saint-Herblain, la Ville s'engage dans la création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) à l'échelle des trois communes..



Ce nouvel outil, porté par le département de Loire-Atlantique, vise notamment à lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. « Une fois le périmètre créé, les secteurs concernés seront voués à rester agricoles ou naturels, non constructibles. » commente Jean-Noël Arnoux, conseiller délégué à la valorisation du patrimoine et à la transition énergétique.

Ce futur dispositif a fait l'objet d'ateliers de concertation thématiques en mars et avril, réunissant exploitants agricoles, associations environnementales et usagers. Au terme de la phase d'élaboration, le périmètre sera soumis à une enquête publique au premier trimestre 2025 avant d'être voté par le Conseil Départemental.

Ramassages citoyens de déchets : les initiatives accompagnées



Pour faciliter leur organisation tout au long de l'année, Nantes Métropole s'associe à Ecopôle et propose, depuis avril 2024, un nouveau dispositif d'accompagnement logistique des initiatives de ramassage citoyen de déchets : conseils, formations, mise à disposition de kits de ramassage et collecte des déchets après l'événement.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur www.ecopole.org/action-citoyenne-dechets

Qualité de l'air : une Zone à Faible Émission en 2025

Avec la volonté d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Nantes Métropole s'est dotée en décembre dernier d'un plan d'actions qui poursuit et intensifie les mesures déjà en place. Parmi celles-ci, une zone à faible émission (ZFE) sera créée à l'intérieur du périphérique nantais au 1^{er} janvier 2025 : un périmètre où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte. Jusqu'au 1^{er} juillet, les habitants de la métropole sont invités à donner leur avis sur cette mesure dans le cadre d'une concertation réglementaire. www.metropole.nantes.fr



Ville et Métropole : une action concertée

Sur le territoire indrais, les services de la Ville et de Nantes Métropole agissent de concert pour améliorer le cadre de vie.

• Des bornes de charge pour les véhicules électriques

En 2024 et 2025, Nantes Métropole poursuit son action en faveur de l'usage des véhicules électriques. A Indre, deux bornes de recharge vont être installées : l'une place de la Bouma (avec recharge pour les vélos) et l'autre quai Besnard. Au total, sur l'ensemble du territoire métropolitain, ce sont 1 450 points de recharge qui seront mis en place par l'entreprise e-Totem.



• Quelles actions indraïses pour le Plan Climat Air Energie Territorial ?

Réduire de 50% les émissions de CO2 par habitant d'ici 2030 et atteindre 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050, ce sont les objectifs fixés par Nantes Métropole dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial [PCEAT]. La Ville d'Indre est partie prenante de ce plan, actuellement en cours de révision. Elle identifie les enjeux et priorise les actions à mener ou déjà engagées sur son territoire dans les domaines des mobilités douces, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique des bâtiments, de la restauration scolaire, etc.

Concours : quel drapeau pour Indre ?



La mairie d'Indre vous invite à créer le futur drapeau de la Ville.

Nombreuses sont les communes à faire flotter leur drapeau au fronton de la mairie ou aux entrées de villes.

À ne pas confondre avec des armoiries ou un logo, le drapeau est un élément décoratif et symbolique bien visible, qui participe à l'identité de la commune et au sentiment d'appartenance de ses habitants. Pour doter Indre de son drapeau, la Ville lance un concours ouvert à toutes et tous et vous invite à transmettre une proposition graphique. La proposition peut être transmise jusqu'au 22 septembre 2024 sur papier ou sur support numérique (JPEG ou PDF). Elle devra être accompagnée d'un texte expliquant le choix et les intentions artistiques. À compter du 23 septembre, les créations seront examinées par un jury qui sélectionnera deux ou trois propositions. Celles-ci seront départagées par le vote de la population.

Pour participer, inscrivez-vous sur le site de la Ville : www.indre44.fr

Quelques conseils pour un drapeau réussi :

- > Un dessin simple et compréhensible
- > Pas plus de trois couleurs
- > Sans texte

Fête des solidarités le 14 septembre

Sur le thème de la santé et de l'alimentation, ce sera la deuxième édition d'une fête ouverte à tous et destinée à cultiver et encourager toutes les formes de solidarité.

Des associations locales et nationales viendront animer des stands et des ateliers dans un bel esprit convivial et festif. Seront présents : Le champ des Possibles, La Malina, Fertilidée, Compostri, AFD-Association des diabétiques, Groupe Hand'I-Ville d'Indre, Solidarités Indraises, La Grande Table de l'Agglo, Viiking.

La journée sera jalonnée d'animations et de propositions culturelles : un grand métier à tisser pour échanger autour de la question du lien, des scénettes de théâtre-forum interprétées par des Indrais, des jeux en bois, des lectures de conte... L'événement sera suivi et retransmis en direct par l'équipe radio-phonique de la compagnie Micro-circuit.

Samedi 14 septembre, 12h à 17h
Petit Port de Haute-Indre - Gratuit
Pique-nique partagé de 12h à 14h



Canicule : un registre pour les personnes fragiles

En prévision de l'été et des possibles épisodes de canicule, les personnes vulnérables (fragilités de santé, isolement...) sont invitées à se faire recenser auprès du CCAS.

En cas d'alerte liée à un risque tel que la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique, ils seront contactés par les services de la Ville. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire sur le registre communal et confidentiel en contactant le CCAS.

Contact : CCAS - 02 40 85 45 87 - ccas@indre44.fr

Mieux se déplacer à Indre

Alors que Nantes Métropole engage les travaux de création d'un axe magistral vélos Nantes-Couëron, la Ville dévoile son nouveau plan de circulation pour une ville plus apaisée, où tous les modes de transports cohabitent.



Un nouveau plan de circulation pour Basse-Indre

La municipalité a saisi la Commission Extra-Municipale (CEM) mobilité pour repenser la place de chaque mode à Basse-Indre. Un dialogue entre la CEM, la municipalité et Nantes métropole (compétence espace public) a permis de définir un nouveau plan de circulation qui va progressivement entrer en vigueur à l'automne. Il vise à apaiser la circulation, améliorer la cohabitation entre les différents modes de transports [voitures, bus, deux-roues, piétons] mais aussi à préserver la tranquillité et la qualité de vie des riverains.

La chaloupe passe en Zone 20

Ce nouveau plan de circulation est matérialisé par un plan légendé qui identifie les changements proposés. Parmi les évolutions importantes :

- la mise en place d'une Zone 20 dans le cœur de Basse-Indre pour inviter les véhicules à respecter les modes doux,
- le double sens cyclable dans toute la commune,
- la mise en sens unique d'une partie de la rue Jean Jaurès.

Ce plan de circulation est le **fruit d'un travail concerté, engagé depuis 2022**, par la Commission Extra-Municipale (CEM) mobilités. De nombreux enjeux ont été abordés pour mener à bien ce projet : prise en compte du trafic lié au bac, vitesse, parcours des lignes de bus, sens de circulations des voitures et des vélos, étroitesse des rues...



Des permanences pour s'informer

Les membres de la CEM mobilités ainsi que les élus délégués à ce projet vous proposent deux **permanences le 26 juin de 17h à 20h et le 29 juin de 10h à 12h** afin de répondre à vos questions concernant ce nouveau plan. Afin de collecter vos retours, vous pouvez utiliser le registre situé en Mairie, ainsi que sur le site internet de la ville : www.indre44.fr rubrique « Je participe »

Plan stratégique de déplacements



Ce plan de déplacements est lié à des aménagements à venir et se structurera progressivement, au fur et à mesure des avancées.

Le Plan de Déplacements urbains

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document obligatoire qui détermine les principes d'organisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement dans la Métropole. Adopté le 7 décembre 2018, le PDU 2018-2027 ambitionne d'accompagner la dynamique du territoire en préservant le cadre de vie et l'environnement. Il permet d'apaiser les mobilités et donne davantage de place aux piétons et aux vélos. Il encourage la pratique des transports en commun et réorganise le stationnement des véhicules. Certaines zones de la commune sont particulièrement concernées : chaucidoux, passage à 30 km/h... Les conditions d'accès aux écoles sont également concernées. Les réaménagements à venir tiennent compte de ces orientations [rue Jean Jaurès, Quai Langlois, Rue Danielle Mitterrand, abords de l'école de la pierre Mara...].

Changer les habitudes pour plus de sécurité

Dans le respect du PDU, les travaux de réaménagement de la rue Jean Jaurès vont entraîner des changements d'habitudes de déplacement. Afin de redonner de la place aux piétons et aux cyclistes, les trottoirs vont être élargis et des circulations cyclables créés. Ainsi, la chaussée disponible pour les bus et les voitures va être réduite entraînant une mise en sens unique. Les travaux d'enfouissement des réseaux doivent démarrer à l'automne. La concertation sera poursuivie avec les riverains pour limiter la gêne pendant les travaux et réfléchir aux solutions les plus adaptées notamment pour les usagers des bus.



INTERVIEW

Jérôme Collier,

conseiller municipal délégué à la mobilité

« L'espace public est limité et doit être partagé. Nous voulons redonner une juste place à chaque mode de déplacement : piéton, cycliste, bus, voiture. »

Quelles sont les problématiques auxquelles Indre est confronté en matière de circulation et de stationnement ?

Indre doit composer avec des contraintes très fortes : des espaces naturellement limités par l'eau, et donc peu extensibles, des rues étroites, un habitat très dense. D'autant que le renouvellement naturel de la population s'accompagne d'une augmentation du nombre d'automobiles : de 1493 ménages qui possédaient une voiture en 2009, nous sommes passés à 1644 en 2020 (chiffres Insee), soit environ 150 automobiles supplémentaires que la commune doit accueillir, soit dans les emplacements privés (environ 2/3 des ménages équipés d'au moins une place de stationnement), soit sur l'espace public.

Quels sont les leviers sur lesquels la ville peut agir pour faire cohabiter les différents modes de déplacement ?

L'espace public est limité et doit être partagé. C'est dans ce sens que la municipalité œuvre depuis 2020. Au sein de la « CEM Mobilités », que nous avons mis en place, élus et habitants mènent une réflexion approfondie sur les déplacements et le stationnement dans la ville. Elle se concrétise aujourd'hui par un nouveau plan de circulation pour Basse-Indre. L'objectif poursuivi est de redonner une juste place à chaque mode de déplacement : piéton, cycliste, transports en commun, voitures. En décembre 2020, la ville est passée en zone 30 (Haute-Indre et Basse-Indre) sauf certaines rues jugées aptes à un trafic plus important, affirmant ainsi son ambition d'apaiser les circulations. Cette disposition redonne la priorité aux modes de déplacement les plus lents, et permet un arrêt rapide des véhicules en cas de traversée piétonne. Nous allons encore plus loin aujourd'hui avec la limitation à 20 km/h sur Basse-Indre. Concernant les travaux sur l'espace public, nous sommes en dialogue étroit et permanent avec les services de Nantes Métropole, en particulier sur trois chantiers : la rue du Calvaire dont les travaux viennent de s'achever, la rue de Bellevue et le futur aménagement de la rue Jean Jaurès.

Quelle place pour le vélo ?

Depuis 2015, la place du vélo augmente de 18 % par an dans la métropole nantaise, et aujourd'hui 8 % des déplacements se font en vélo. Une montée en puissance qui doit beaucoup à l'action volontariste de Nantes Métropole pour favoriser les modes de déplacements doux. La Ville accompagne ainsi les grands projets métropolitains notamment l'axe magistral Nantes-Couëron dont le chantier commence cet été mais aussi les prochains aménagements « Loire à vélo » présentés en avril dernier lors d'une déambulation publique. Pour accompagner la réalisation des infrastructures cyclables, la ville accueille l'association Courts Circuits Indrais au sein la CEM avec l'objectif d'engager la réflexion autour du stationnement vélo. En effet, la configuration des habitations indraises ne rend pas toujours possible le stockage des vélos. Cette sollicitation rejoint les préoccupations globales liées au stationnement dans la ville, ce qui sera le prochain chantier de la « CEM Mobilités ».



Début des travaux pour la « magistrale » vélo

Une voie royale pour les vélos entre Nantes et Couëron, c'est ainsi qu'on peut qualifier la magistrale dont Nantes Métropole engage les travaux en ce début d'été. Cet itinéraire cyclable va notamment permettre d'emprunter confortablement la VM 107 entre Tougas et le rond-point de Basse-Indre.

Le futur axe magistral qui reliera Couëron à Nantes en passant par la route des sables est constitué d'une piste bidirectionnelle de 7,5 km séparée de la route pour sécuriser les deux roues.

A Indre, le rond-point d'entrée de Basse-Indre sera réduit dans sa circonférence afin d'intégrer un anneau cyclable à son pourtour. Les routes du rond-point des Forges à celui de Basse-Indre puis à celui menant aux savonnières seront rétrécies en largeur et passeront à 50 km/h.



Un "Chaucidou" sera réalisé rue Danielle Mitterrand pour relier le futur axe.

A Indre, les travaux débutent en juin entre le rond-point de Basse-Indre et celui des Forges avec maintien de la circulation. Ils se poursuivront vers l'Ouest et l'Est, par tronçon, entre chaque rond-point. La fin des travaux pour l'ensemble de l'itinéraire est prévue pour septembre 2025.

De nouveaux aménagements « Loire à vélo »

Un nouveau tronçon de l'itinéraire « Loire à Vélo » va voir le jour cet automne à Haute-Indre dans la continuité du chemin du Port. Le parcours Loire à vélo actuel entre Saint-Herblain et Indre emprunte des liaisons cyclables existantes, parfois inconfortables, car communes avec des voies de circulation étroites ou à fort trafic. Le projet vise à proposer une continuité de parcours sécurisé entre le giratoire des Forges à l'Ouest et le giratoire du Plessis Bouchet à l'Est tout en facilitant la cohabitation des modes de déplacements. En avril dernier, les participants à une déambulation organisée par Nantes métropole ont pu découvrir les aménagements envisagés.



Rue Jean Jaurès : réfection des réseaux avant le réaménagement

Des travaux d'ampleur vont commencer cet automne rue Jean Jaurès, qui à terme amélioreront le quotidien de toutes et tous : trottoirs élargis, piste cyclable et végétalisation. Avant le réaménagement global de la rue, Nantes Métropole va mettre en œuvre la réfection des réseaux d'eaux potables et usées. Une concertation sera menée avec les riverains et usagers de la rue pour préciser les aménagements. Démarrage des travaux en septembre 2024. Durée prévisionnelle : 2 ans.



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats des élections européennes ne sont pas connus, mais l'extrême droite pourrait devenir un acteur majeur du Parlement européen, comme dans plusieurs gouvernements.

En 2019, seule l'Autriche était dirigée par l'extrême droite, avec 5 partis extrémistes en coalition. Aujourd'hui, la situation est pire. La Hongrie, autoritaire et prorusse, influence la Slovaquie, la République tchèque et la Bulgarie. En Italie, un parti d'origine fasciste dirige le 1^{er} gouvernement d'extrême droite depuis 1945.

Dans 7 autres pays, dont la Suède et les Pays-Bas, l'extrême droite pourrait entrer en coalition gouvernementale. En France, la montée d'un RN dédramatisé semble inexorable, rendant plausible une victoire en 2027.

La normalisation de l'extrême droite dans le débat public est inquiétante : positions scandaleuses, provocations envers les minorités, musellement des oppositions, réduction des droits des étrangers.

Face à cette menace, la gauche doit réagir, proposer des alternatives solides, et s'unir pour défendre les principes démocratiques et les droits humains. Elle doit mobiliser autour d'un projet inclusif, promouvant l'égalité, la justice sociale et la solidarité. Ensemble, nous devons contrer l'influence de l'extrême droite et protéger notre démocratie.

Oppositions

INDRE Avenir

En cette période estivale, nous vous souhaitons de très bonnes vacances et de retrouver les plaisirs des activités d'été avec votre famille ou avec vos amis. Il est vrai, et particulièrement à Haute Indre que les promenades ou les pique-niques dans la plupart des espaces verts sont désormais limités par l'absence d'entretien. Même la jouissance du nouveau parc aquatique semble compromise cet été. Bientôt bancs et tables seront à changer, les étiérs tellement encombrés ne permettent plus un écoulement efficace de l'eau, les chemins disparaissent, les rendant difficile d'accès pour les plus jeunes et les poussettes. Alors oui l'approche éco-responsable est à considérer, encore faut-il la mettre en œuvre efficacement. Nous saluons le lancement des travaux du programme Hautes rives à Haute Indre. Programme lancé dans le cadre de l'AOP en 2017. Mais les services à la population vont-ils être accrus ? comme l'aide de proximité à la petite enfance (crèche, assistantes maternelles) ou l'amélioration de la desserte par bus. Coté voirie, là encore des projets Nantes Métropole bien mal engagés, comme pour la rue du Calvaire avec ses nombreux aléas pour les riverains, ou ceux prévus rue Jean Jaurès ou aucuns détails ni planifications n'ont été communiqués après les réunions publiques.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

En ce moment nous assistons à une dégradation des services publics. Fermeture de bureaux de poste, réforme de l'audio-visuel et de la radio, réforme dans de nombreuses administrations (fiscales, hospitalière, éducation...) avec pour conséquence perte d'emplois, diminution de la qualité des services dont la population est en droit d'attendre des différentes administrations. Tout cela est fait au nom de la modernisation (utilisation d'internet, suppression du tout papier...) afin de faire de soit disant économies et non pour améliorer les conditions de vie et de travail des personnels. On assiste aussi à des attaques contre les collectivités locales qui seraient budgétivores et dépensières alors qu'elles essaient de compenser aux manques de l'état en matière sociale. Et voici qu'une nouvelle réforme, la troisième depuis la première élection du président actuel, de l'assurance chômage se prépare afin de réduire les droits, faire encore plus de personnes précaires chez les jeunes et les travailleurs seniors, sans résoudre les problèmes d'emplois, de salaires et de formation professionnelle.



Question citoyenne au conseil municipal

Les Indrais ont la possibilité de poser des questions d'intérêt général (et non particulier) concernant la commune ou l'action municipale et métropolitaine. Le Maire ou l'élu en charge du dossier y répondra. Si l'objet des questions le justifie, elles pourront être examinées en commission municipale avant d'être abordées en Conseil puis publiées sur cette page.

Vous pouvez poser votre question (au moins 24 heures avant la séance) :

- par courriel : dialoguecitoyen@indre44.fr
- par voie postale à la mairie (Mairie d'Indre – Avenue de la Loire – 44610 Indre)

Prochain conseil : mercredi 19 juin 2024



Bruits de voisinage : on se calme !

Tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, aboiement de chiens... Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. De simples désagréments, ils peuvent devenir une réelle source de stress, de tensions avec ses voisins, portant atteinte à la qualité de vie. Les travaux bruyants sont interdits par arrêté préfectoral entre 20h et 7h, ainsi que les dimanche et jours fériés.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Prenez quelques précautions pour partir l'esprit serein. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie se charge alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). C'est un service gratuit et proposé toute l'année.

Pour bénéficier de ce service, effectuez votre demande en ligne sur le site : www.service-public.fr ou contactez la brigade de gendarmerie de Couëron
Tél. 02 40 86 12 17



Horaires d'été à la bibliothèque

Du 1^{er} juillet au 31 août, la bibliothèque est ouverte :

- le mardi de 9h à 12h30
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h30
- le vendredi de 9h à 12h30.

www.bibliotheque.indre44.fr

ÉTAT civil

Naissances

Paul LE BRAS LENIAUDI
[05/04/2024]

Ewan LHÉRIAUD [16/04/2024]

Côme RUBALEC [17/04/2024]

Jude LANGLOIS [24/04/2024]

Thomas DAGO [14/05/2024]

Mariage

Célia SANTIAGO et Jordan TIEUX
[18/05/2024]

Décès

Kevin MYLKA [17/04/2024]

Pascal BRIEUX [12/05/2024]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
{fermée le jeudi matin}

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

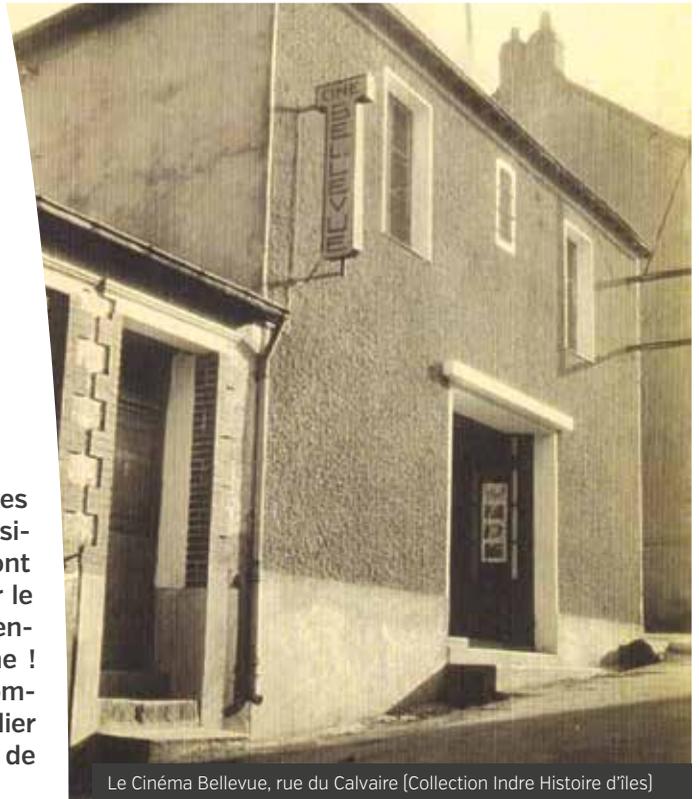
■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Des films muets au cinéma parlant, Indre a connu trois salles de cinéma !

À Indre, la population a peu dépassé le cap des 4 000 habitants mais la ville a brillé par sa position d'avant-garde avec 3 salles obscures qui ont vécu jusque dans les années 1970. Comme pour le marché du dimanche, le succès de ces lieux de rencontres dépassait les frontières de la commune ! Retour sur le Trianon, Le Select et Le Bellevue, nommé également le "Cinéma du Patro", sans oublier la chapelle provisoire de Haute-Indre qui servit de salle de projection.



Le Cinéma Bellevue, rue du Calvaire [Collection Indre Histoire d'îles]

En 1919, Louis Gascoin ouvre en premier le Cinéma des Familles, dans la salle de banquets du Café-restaurant Le Terminus, au n°34 bis rue Marcel Sembat où avaient lieu le bal des pompiers, les soirées football, les banquets de mariage et d'anciens combattants. Jusqu'en 1930, ses deux filles accompagnent les films muets : Suzanne au violoncelle et Gilberte au piano. Dans les années 1950, ce cinéma, désormais nommé Le Trianon et tenu par M Martin, est transféré à l'angle de la rue de la Gare, près de l'école maternelle et en face du Café du Rond-Point. Du hall d'entrée on pénétrait dans la salle obscure par des portes battantes : "Les places du parterre étaient moins chères que celles du balcon. On allait voir les aventures de Tarzan", se souviennent Mado Guého et Arlette Bérel-Stéphan. La salle, ornée de balustres dorés, était agrémentée de stucs. Elle disposait d'une scène et de fauteuils rembourrés et confortables ! Trans-

formée plus tard en habitation, elle fait place, en 1999, aux immeubles actuels.

Cinéma privé et "celui des curés"

En 1942, le cinéma Le Select ouvre, 24 rue Aristide Briand, dernièrement salle Jean Monnet. À la fois, cinéma et salle de spectacles, on y fête le Noël des enfants des écoles publiques ; les troupes théâtrales s'y produisent : Compagnons de la Joie pour les juniors, et Compagnons de la Jarretière pour les séniors. "On se souvient aussi des conférences de Connaissance du monde qui attirèrent de nombreux spectateurs". Le cinéma devient alors la salle des fêtes Jules Ferry.

Rue du Calvaire, aujourd'hui place des Tilleuls, le Patronage a permis à la paroisse de proposer durant des années des activités sportives et culturelles. Sur un terrain appartenant aux Forges de Basse-Indre, se sont côtoyés gymnastes, basketteurs, musiciens et comédiens

dans la salle Bellevue. Le samedi soir et le dimanche après-midi, on y projetait des films sélectionnés pour leur bonne moralité.

Dans les années 1950, de nouvelles constructions augmentent la population de Haute-Indre et un "centre religieux de secours" est demandé par les anciens. Rue François Poisson, en face du calvaire et à proximité du château d'eau, sur un terrain de la Compagnie La Bordelaise est édiflée une salle de 20m par 10m. Cette chapelle provisoire a servi le dimanche pour les offices religieux, le jeudi pour le catéchisme et le patronage, le samedi soir pour le cinéma¹.

¹ OPPL : La chapelle provisoire est démolie en 1998, et la parcelle est vendue par la Municipalité comme terrain à construire

Article rédigé par Catherine Parmentier, présidente d'Indre Histoire d'îles indrehistoirediles.wordpress.com

Le Bastringue

Fidèle au poste, l'illustre Bastringue nous revient le 13 juillet avec son bal à guincher, son ambiance guinguette et ses fusées de fête. Pour bien démarrer l'été, c'est chaque année la belle occasion de venir flâner sous les lampions, faire un tour de manège à pédales, rencontrer de drôles de personnages, fouler le plancher du bal à facette un soir de fête. Cirez vos souliers et invitez vos voisins, ça va swinguer !

Samedi 13 juillet à partir de 19h

Feu d'artifice à 23h30 - Place Odette Nilès



La fête de la musique

Le 20 juin, la Fête de la Musique s'installe pour la troisième année en terrasse des bars et restaurants : Agapes et bouchon, Le Café du port, Le Coup du marché, Le +39 Côté Loire, Le Relais du bac.

Jeudi 20 juin de 19h à 22h30.

Toute la programmation est à retrouver sur www.indre44.fr

Passage de relais à

« Agapes et Bouchons... »

Adeline Druelle et Guillaume Ogier ont pris les rênes du bar-restaurant Agapes & Bouchons à Haute-Indre. Depuis le 1^{er} juin, ils sont derrière les fourneaux en lieu et place d'Agathe Jouandet et Adrien Raguin.

« Agapes et Bouchons » 82 rue Joseph Tahet



... et au café du Centre

Depuis la mi-mai, Muriel Vannier et Jérôme Ragneau sont les nouveaux propriétaires du café du Centre, jusqu'alors tenu depuis plus de quinze ans par Merlo et Colette Capillaire. Ces derniers partent retrouver leurs enfants et petits-enfants sur l'île de la Réunion. Les jours et horaires d'ouverture restent identiques.

« Café du centre » 36, rue Jules-Guesde

Boulangeries : les congés d'été

La Boulangerie "Les Délices d'Indre" [2 rue Aristide Briand] prend ses congés d'été du 27 juillet au 19 août. Aux "Saveurs du Bac" [24, quai Victoire-Boquien] la partie boulangerie sera fermée du 15 juillet au 5 août inclus et la partie Pizzeria sera fermée en août.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 15 JUIN
AU 22 SEPTEMBRE

Séances découvertes yoga & pilates

SAMEDI 15 JUIN > 9H-12H15 & 13H45- 17H

Organisée par l'association Atout Yoga & Gym Pilates.

Salle non précisée (Basse-Indre). Gratuit.

Inscriptions : yogapilates44@gmail.com

ou 06 99 77 98 48

Site web : www.yoga-pilates-caroline.com

Fête de la musique

JEUDI 20 JUIN > EN SOIRÉE

Devant les bars et restaurants

Feux de la Saint Jean

VENDREDI 21 JUIN > À PARTIR DE 19H

Concert (Kiwi Vandale), feu d'artifice, feu de joie. Bar et petite restauration.

Organisé par l'ALHI.

Au port de Haute-Indre

Déambulation commentée à Indret

DIMANCHE 23 JUIN > 15 H

Organisée par Indre Histoire d'Îles dans le cadre de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins.

Gratuit et sans inscription.

Rendez-vous cales du bac (sud-Loire)

Infos : indrehistoirediles.wordpress.com

Vernissage de l'expo photos sur les quais

JEUDI 27 JUIN > 19H

Le photographe Pierre Leray expose ses créations tout l'été sur 8 panneaux grands formats.

Quai Henri Brunais. Gratuit.

Séances Acroyoga et Zumba

DIMANCHE 30 JUIN > 10H À 12H

Séances organisées par l'association Training Family

Salle SPI - 17 rue de l'Allier

Planning, tarifs et inscription sur www.trainingfamily.fr

Gala de danse de l'ALHI

SAMEDI 6 JUILLET > 20 H

Salle l'Odysée (Orvault)

Entrée : 9 € (plus de 18 ans), 6 € (7-18 ans).

Gratuit pour les moins 7 ans.

Le Bastringue

SAMEDI 13 JUILLET > À PARTIR DE 19H

Bal à guincher, manèges à bambins, ambiance guinguette et fusées de fête.

Place Odette Niès. Entrée gratuite.

Feu d'artifice à 23h30

Concert « Le Bal des musiques à ouïr » et animations

JEUDI 18 JUILLET > 18H-22H

« Le Bal des musiques à ouïr » vous fait entrer dans les danses d'ici et d'ailleurs : tarentelle au tango, rock, valse, salsa, pasos doble. A 18h, animations ludiques pour tous. Concert à 20h. Restauration sur place.

Petit port de Haute-Indre (sous les arbres)

Gratuit.

Lectures au bord de l'eau

LES VENDREDIS > 16H30-18H

26 JUILLET : BASSE-INDRE

2 AOÛT : HAUTE-INDRE

9 AOÛT : BASSE-INDRE

16 AOÛT : HAUTE-INDRE

La bibliothèque prend l'air et raconte de belles histoires aux enfants dans les squares de jeux de Basse-Indre et Haute Indre.

Gratuit. Tout public - Famille

Ciné plein'air : « Retour vers le Futur »

JEUDI 22 AOÛT > 21H30

Jeux en bois et coin détente à partir de 20h. Pique-nique possible et petite restauration. Pensez à vos transats et vos plaids.

Espace extérieur de la salle des 3 îles. Gratuit.

Concert « TeKeMaT 6TeM » et animations

JEUDI 29 AOÛT > 18H-22H

TeKeMaT 6TeM est la fanfare la plus minimaliste qui soit : des percussions, un cuivre et un musicien de l'ombre qui mixe les sons pour donner un punch électro. A 18h, animations ludiques pour tous. Concert à 20h30.

Restauration sur place avec « La Gabriotte ».

Basse-Indre / Quai Victor Bocquien. Gratuit.

Découverte de l'aviron de mer

SAMEDI 7 SEPTEMBRE > 9H30 -17H

Le Centre Nautique d'Indre ouvre ses portes.

Accès gratuit. Les mineurs doivent être accompagnés.

La Rue aux Enfants

SAMEDI 7 SEPTEMBRE > 14H -20H

Organisée par l'association Courts Circuits Indrais. Animations pour les enfants, jeux en bois et réparations de jeux pour enfants

Accès gratuit. Place de l'Église

Fête des solidarités

SAMEDI 14 SEPTEMBRE > 12H-17H

Sur le thème de la santé et de l'alimentation, des associations locales et nationales viendront animer des stands et des ateliers

Au Petit Port de Haute-Indre. Gratuit

Exposition de cartes postales anciennes

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Organisée par Indre Histoire d'Îles dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

En extérieur, quai Brunais ainsi que dans le local municipal (anciennement "La chèvre et le chou").

Infos : indrehistoirediles.wordpress.com

Vide greniers de l'amicale des sapeurs-pompiers

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE > 7H -18H

Restauration sur place. Portes ouvertes du centre de secours.

Sur le parking Tabarly.

Inscriptions au centre d'incendie et de secours

le 30 août à 17h30 à 20h

le 31 août de 10h à 12h

